



La tarification incitative des ordures ménagères



POURQUOI ?

Pour des raisons environnementales et réglementaires

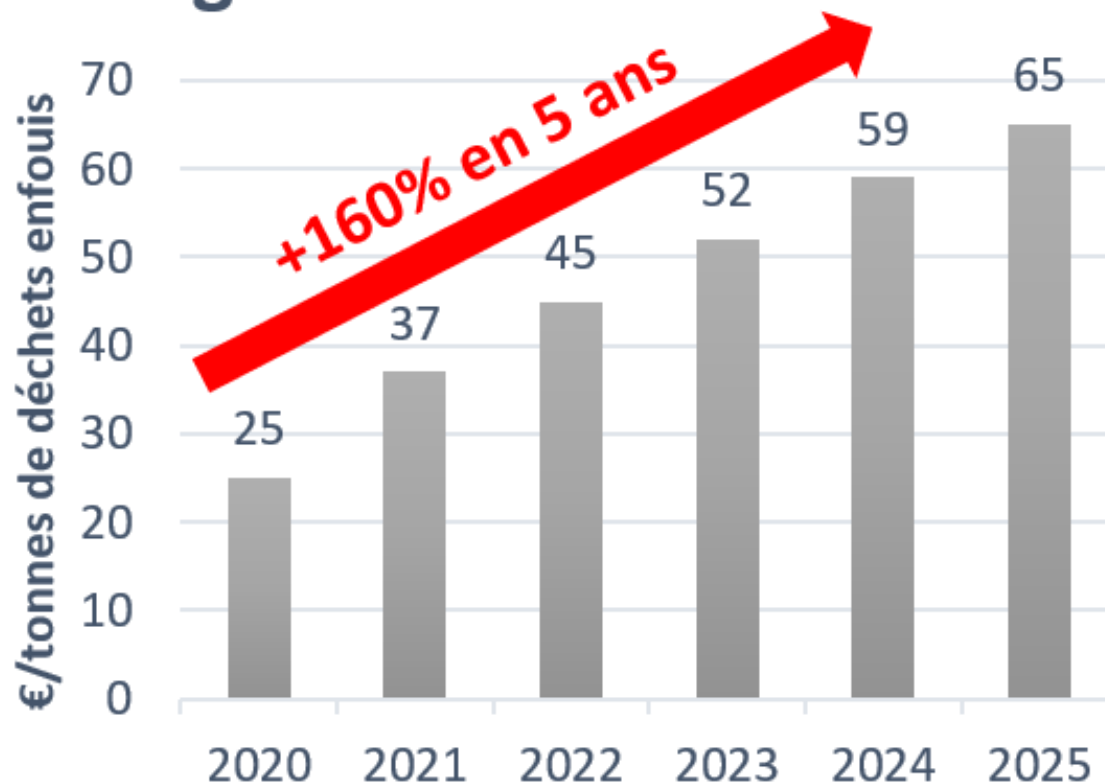
- La loi dite du « Grenelle de l'environnement »
- Réduire la quantité de déchets enfouis



Pour des raisons économiques

- ↗ des coûts de traitement
- ↗ de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)
- ↘ des recettes liées au recyclage

Augmentation de la TGAP



C'est une tarification éco-responsable

- ➔ Ce n'est **pas** une taxe supplémentaire
- ➔ **Remplace** la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
- ➔ Mode de facturation du service public d'élimination des déchets ménagers calculé sur le service rendu, comme le gaz, l'électricité, l'eau.

Ce qui change

1^{er} janvier 2023

Vous avez un bac

1. Créer votre compte usager
2. Un bac et un badge pucés vous seront distribués
3. La taille du bac est adaptée à la taille du foyer
4. Le camion enregistrera chaque levée de votre bac



Vous déposez votre sac dans une colonne d'apport volontaire

1. Créer votre compte usager
2. Un badge pucé vous sera distribué
3. Le nombre de dépôts inclus dans votre forfait est adapté à la taille de votre foyer
4. La colonne enregistrera chaque dépôt



Ce qui change

1^{er} janvier 2023

POUR TOUS

1. **Suppression** de la colonne taxe ordures ménagères de la taxe foncière



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

Département : 27 EURE

Commune : 229 EVREUX

TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	35,03 %	%	2,98 %	20,24 %	0,126 %	12,15 %	%	
Taux 2019	34,33 %	%	2,98 %	20,24 %	0,123 %	12,15 %	%	
Adresse								
Base ①	1645		1645	1645	1645	1645		1149
Cotisation	565		49	333	2	200		
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	563		48	325	2	195		
Cotisations 2019	565		49	333	2	200		1149
Variation	+0,36 %	%	+2,08 %	+2,46 %	0 %	+2,56 %	%	



FACTURE

Redevance incitative
2023

Monsieur et Madame DURAND
12 impasse de Lyon
31370 RIEUMES

Communauté de communes Cœur de Garonne
12 rue Notre Dame - 31370 RIEUMES

Ce qui ne change pas

1^{er} janvier 2023

POUR TOUS (sans incidence sur la facture)

1. Collecte des emballages recyclables et papiers
2. L'accès au service déchèterie
3. La collecte des emballages en verre
4. La collecte des textiles
5. La vente de composteurs



Déchèterie



OBJECTIFS

Financer le fonctionnement du service

Equilibre recettes/dépenses

Pas de déficit

Pas de bénéfice

VOUS AVEZ UN BAC

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN PORTE-À-PORTE

Nombre de personnes dans le foyer	1	2-3	4-5	6 et plus
Abonnement au service	124,33 €	124,33 €	124,33 €	124,33 €
	+	+	+	+
Forfait incluant 12 levées (+ 4 dépôts dans des colonnes)	70,40 €	105,60 €	175,99 €	211,19 €
	=	=	=	=
Montant de la tarification incitative (sans levée supplémentaire)	194,73 €	229,93 €	300,32 €	335,52 €
Prix de la levée supplémentaire (à partir de la 13ème levée)	2,70 €	4,00 €	8,00 €	12,00 €

Nombre de personnes au foyer = Taille du bac = Nombre de dépôts dans une colonne d'apport volontaire

1
personne
dans le foyer



12 levées d'un bac de 80 litres
=
32 dépôts de 30 litres
dans une colonne

2-3
personnes
dans le foyer



12 levées d'un bac de 120 litres
=
48 dépôts de 30 litres
dans une colonne

4-5
personnes
dans le foyer



12 levées d'un bac de 240 litres
=
96 dépôts de 30 litres
dans une colonne

6 et +
personnes
dans le foyer



12 levées de bac de 360 litres
=
144 dépôts de 30 litres
dans une colonne

VOUS DÉPOSEZ VOTRE SAC DANS UNE COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN APPORT VOLONTAIRE

Nombre de personnes dans le foyer	1	2-3	4-5	6 et plus
Abonnement au service	124,33 €	124,33 €	124,33 €	124,33 €
Forfait incluant un nombre de dépôts équivalents à 12 levées (+ 4 dépôts dans des colonnes)	+ 63,00 €	+ 95,00 €	+ 158,00 €	+ 190,00 €
Montant de la tarification incitative (sans dépôt supplémentaire)	= 187,33 €	= 219,33 €	= 282,33 €	= 314,33 €
Prix du dépôt supplémentaire (au delà des dépôts compris dans le forfait)	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €

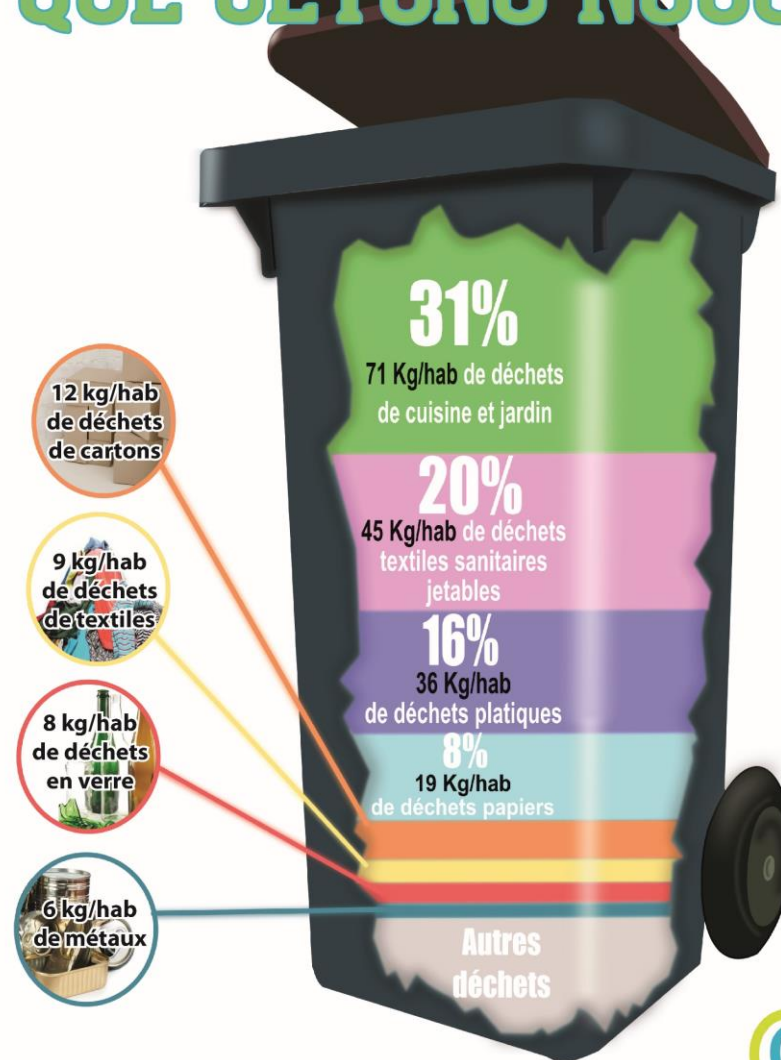


**Quantité d'ordures
ménagères produites
en Cœur de Garonne**



**Quantité d'ordures
ménagères produite
sur les territoires en
tarification incitative**

QUE JETONS NOUS ?



**Pour mieux trier, contactez
nos ambassadrices du tri au 06 26 06 11 98**

AU 1^{er} JANVIER 2023

Extension des consignes de tri

— dans vos ordures ménagères

+ dans votre tri



Comment créer mon compte usager

en quelques minutes ?

je me connecte sur le site

 www.enquete9.com

ou

j'appelle le

05 61 97 93 92



(du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

N'oubliez pas de consulter le site internet

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/tarifcation-incitative/>

Foire aux questions

Questions/réponses

